

Commune de Saint-Sauveur-Camprieu



CONSTRUCTION D'UNE STATION D'EPURATION

*Dossier de déclaration au titre des articles
L.214-1 à L.214-6 du Code de
l'Environnement*

Pièce 3 – Notice d'impact

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Saint-Sauveur-Camprieu

OBJET DE L'ETUDE

**CONSTRUCTION D'UNE STATION
D'EPURATION**

| | |
|------------|--------|
| N° AFFAIRE | M10111 |
|------------|--------|

INTITULE DU RAPPORT

***Dossier de déclaration au titre des articles
L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement***

Pièce 3 – Notice d'impact

| <i>N° de Version</i> | <i>Date</i> | <i>Établi par</i> | <i>Vérifié par</i> | <i>Description des Modifications / Évolutions</i> |
|----------------------|--------------|-------------------|--------------------|---|
| V1bis | Mars 2011 | Maëlle RENOULLIN | Pierre DANET | Finalisation du dossier |
| V1 | Octobre 2010 | Valérie MADERN | Maxime ROCHE | |



Mars 2011

Établi par CEREG Ingénierie / VMA-MRE

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| A. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT | 8 |
| A.I MILIEUX PHYSIQUES | 9 |
| A.I.1 Situation géographique et cadastrale | 9 |
| A.I.2 Contexte climatique..... | 13 |
| A.I.3 Contexte géologique..... | 13 |
| A.I.4 Contexte hydrogéologique et usage des eaux souterraines | 14 |
| A.I.4.1 Formations aquifères locales..... | 14 |
| A.I.4.2 Masses d'eaux souterraines | 15 |
| A.I.4.3 Objectifs de qualité et état des ressources | 17 |
| A.I.4.4 Vulnérabilité des aquifères souterrains | 17 |
| A.I.4.5 Usages des eaux souterraines | 17 |
| A.II MILIEU URBAIN | 19 |
| A.II.1 Situation foncière | 19 |
| A.II.2 Document d'urbanisme | 19 |
| A.II.3 Démographie et population | 19 |
| A.II.4 Occupation des sols | 21 |
| A.II.5 Accès et voirie | 23 |
| A.II.6 Environnement sonore | 23 |
| A.II.7 Ambiance olfactive..... | 25 |
| A.II.8 Patrimoine culturel, architectural et archéologique | 25 |
| A.III MILIEU AGRICOLE | 25 |
| A.IV MILIEU NATUREL | 26 |
| A.IV.1 Milieux en présence sur la zone d'étude | 26 |
| A.IV.2 Milieux protégés ou inventoriés..... | 26 |
| A.V MILIEU RECEPTEUR..... | 30 |
| A.V.1 Réseau hydrographique | 30 |
| A.V.2 Hydrologie | 32 |
| A.V.3 Objectifs de qualité et état des eaux..... | 35 |
| A.V.4 Intérêt biologique..... | 35 |
| A.V.5 Usages des eaux superficielles..... | 36 |
| A.V.6 Inondabilité du secteur..... | 37 |
| A.VI CARACTERISATION DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT EXISTANT..... | 38 |
| B. RAISONS POUR LESQUELLES LE PROJET A ETE RETENU | 39 |
| B.I CHOIX DU SITE | 40 |
| B.II CHOIX DU NIVEAU DE REJET..... | 41 |
| B.III CHOIX DU PROCEDE D'EPURATION | 42 |
| B.IV LE PROJET RETENU | 43 |
| C. IMPACTS DU PROJET SUR LES EAUX SOUTERRAINES | 45 |
| C.I PHASE DE TRAVAUX..... | 46 |
| C.I.1 Impact quantitatif..... | 46 |
| C.I.2 Impact qualitatif..... | 46 |
| C.II PHASE D'EXPLOITATION | 47 |
| C.II.1 Impact quantitatif..... | 47 |

| | | |
|---------------------|--|-----------|
| C.II.2 | Impact qualitatif..... | 47 |
| D. | IMPACTS DU PROJET SUR LE MILIEU RECEPTEUR SUPERFICIEL..... | 48 |
| D.I | PHASE DE TRAVAUX..... | 49 |
| D.I.1 | Impact quantitatif..... | 49 |
| D.I.2 | Impact qualitatif..... | 49 |
| D.II | PHASE D'EXPLOITATION | 50 |
| D.II.1 | Impact quantitatif..... | 50 |
| D.II.2 | Impact qualitatif..... | 50 |
| E. | IMPACT DU PROJET SUR LES MILIEUX URBAINS ET HUMAINS..... | 55 |
| E.I | DOCUMENTS D'URBANISME ET PERSPECTIVES D'URBANISATION..... | 56 |
| E.II | SITUATION FONCIERE | 56 |
| E.III | OCCUPATION DES SOLS | 56 |
| E.IV | ACCES ET VOIRIE..... | 57 |
| E.V | ENVIRONNEMENT SONORE | 58 |
| E.VI | AMBIANCE OLFACTIVE..... | 58 |
| E.VII | IMPACT DU PROJET SUR L'INONDABILITE ET SECURITE DES OUVRAGES..... | 58 |
| E.VIII | IMPACT SUR LE FONCTIONNEMENT DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT EXISTANT | 59 |
| E.IX | IMPACT SUR LE PATRIMOINE CULTUREL, ARCHITECTURAL ET ARCHEOLOGIQUE..... | 59 |
| E.X | IMPACT SUR LE PATRIMOINE NATUREL..... | 59 |
| E.X.1 | Milieux remarquables | 59 |
| E.X.2 | Milieux en présence sur la zone d'étude..... | 60 |
| E.XI | IMPACT PAYSAGER | 60 |
| F. | IMPACT DU PROJET SUR SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE « MASSIF DE L'AIGOUAL ET DU LINGAS »..... | 62 |
| G. | IMPACTS DU PROJET SUR LA SANTE..... | 65 |
| G.I | IDENTIFICATION DES DANGERS..... | 66 |
| G.I.1 | Nuisances sonores..... | 66 |
| G.I.2 | Nuisances olfactives..... | 66 |
| G.I.3 | Emissions toxiques | 66 |
| G.I.4 | Milieux aqueux..... | 66 |
| G.II | EVALUATION DE L'EXPOSITION HUMAINE..... | 67 |
| G.II.1 | Zone potentiellement impactée..... | 67 |
| G.II.2 | Type de population..... | 67 |
| G.III | CONCLUSION : EVALUATION DU RISQUE SANITAIRE LIE AU PROJET | 67 |
| H. | METHODES UTILISEES | 68 |
| ANNEXES..... | | 70 |
| | ANNEXE 1 : QUALITE DES EAUX A LA STATION « LE TREVEZEL A CAMPRIEU » | |
| | ANNEXE 2 : QUALITE DES EAUX A LA STATION « LE TREVEZEL A LANUEJOULS » | |
| | ANNEXE 3 : ZONE DE 100 M AUTOUR DE LA FUTURE STATION D'EPURATION NON CONSTRUCTIBLE POUR LES CONSTRUCTIONS A USAGE D'HABITATION | |
| | ANNEXE 4 : IMPLANTATION DE LA FUTURE STATION D'EPURATION SUR LA PARCELLE N° 133 | |
| | ANNEXE 5 : ARRETE DE VOIRIE PORTANT ALIGNEMENT | |

LISTE DES PLANCHES

| | |
|---|----|
| Carte n° 1 : Localisation géographique du projet | 11 |
| Carte n° 2 : Implantation cadastrale | 12 |
| Carte n° 3 : Localisation des captages d'eau potable et des périmètres de protection..... | 18 |
| Carte n° 4 : Patrimoine naturel..... | 29 |

LISTE DES ILLUSTRATIONS

| | |
|--|----|
| Illustration 1 : Localisation du projet sur photo aérienne (Source : Google Earth, janvier 2006)..... | 10 |
| Illustration 2 : Contexte géologique au niveau du site d'étude (Source : Extrait de la carte géologique du BRGM n°910 de Meyrués au 1/50 000 ^{ème})..... | 14 |
| Illustration 3 : Aquifère 139b (Source : BRGM)..... | 14 |
| Illustration 4 : Aquifère 607e (Source : BRGM)..... | 15 |
| Illustration 5 : Aquifères en lien avec le territoire de la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Source : BDRHF V1)..... | 15 |
| Illustration 6 : Codes et limites des masses d'eau souterraine dans le secteur d'étude (Agence de l'eau Adour-Garonne)..... | 16 |
| Illustration 7 : Masse d'eau « Calcaires des grands Causses BV Tarn » (Source : SIE Adour-Garonne)..... | 16 |
| Illustration 8 : Masse d'eau « Socle BV Tarn secteurs hydro o3-o4 » (Source : SIE Adour-Garonne)..... | 16 |
| Illustration 9 : Extrait du POS de Saint-Sauveur-Camprieu | 19 |
| Illustration 10 : Occupation du sol sur la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Source : Corine Land Cover 2006) | 21 |
| Illustration 11 : Occupation du sol sur la parcelle n° 133 (Source : Géoportail, 2007)..... | 21 |
| Illustration 12 : Déchetterie (Source : CEREG Ingénierie, Mars 2011) | 22 |
| Illustration 13 : Plateforme de compostage (Source : CEREG Ingénierie, Mars 2011)..... | 22 |
| Illustration 14 : Centre de valorisation énergétique de déchets forestiers (Source : CEREG Ingénierie, Mars 2011)..... | 22 |
| Illustration 15 : Accès à la parcelle N° 133 (Google Earth, janvier 2006 – CEREG Ingénierie, mars 2011) | 23 |

| | |
|---|----|
| Illustration 16 : Localisation de la première habitation (Google Earth, janvier 2006 – CEREG Ingénierie, mars 2011) | 24 |
| Illustration 17 : Périmètre des 100 m autour des limites de la station d'épuration..... | 24 |
| Illustration 18 : Occupation des sols au droit du projet (Source : CEREG Ingénierie, mars 2011) .. | 26 |
| Illustration 19 : Localisation du projet par rapport à l'Abîme de Bramabiau (Source : DREAL LR) | 28 |
| Illustration 20 : Contexte hydrographique dans la zone d'étude (Source : Géoportail, 2007) | 30 |
| Illustration 21 : Fossé pluvial (Source : CEREG Ingénierie, mars 2011)..... | 31 |
| Illustration 22 : Rejet du fossé pluvial dans le Trévezel (Source : CEREG Ingénierie, mars 2011) .. | 31 |
| Illustration 23 : Le Trévezel au niveau de sa confluence avec le fossé pluvial recevant les effluents de la future station d'épuration (Source : CEREG Ingénierie, mars 2011) | 32 |
| Illustration 24 : Localisation de la station hydrométrique « Le Trévezel à Trèves » (Source : Banque Hydro) | 32 |
| Illustration 25 : Débit moyen mensuel (m ³ /s) calculé sur 39 ans (source : Banque Hydro, 1925-1963) | 33 |
| Illustration 26 : Prise d'eau du Roquet à Lanuéjols (Source : ARS Gard) | 36 |
| Illustration 27 : Zone inondable hydrogéomorphologique sur la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Source : Atlas des Zones inondables) | 37 |
| Illustration 28 : Principe de fonctionnement des biodisques (Source : AVP CEREG, mars 2011)... | 42 |
| Illustration 29 : Accès à la future station d'épuration (Source : CEREG, Octobre 2011) | 57 |
| Illustration 30 : Vue depuis la RD 157 (Source : CEREG Ingénierie, mars 2011) | 60 |
| Illustration 31 : Implantation de la station d'épuration sur la parcelle N°133 (Source : AVP CEREG, mars 2011)..... | 61 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : Objectifs d'état des masses d'eau souterraines (Source : Agence de l'Eau Adour-Garonne)..... | 17 |
| Tableau 2 : Evolution de la population sur la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Source : INSEE) | 19 |
| Tableau 3 : Catégories et types de logements sur la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Source : INSEE) | 20 |
| Tableau 4 : Récapitulatif du nombre d'équivalents-habitants raccordés à la future station d'épuration (Source : AVP CEREG, mars 2011) | 20 |

| | |
|---|----|
| Tableau 5 : Inventaire des zones de patrimoine naturel dans les environs de la station d'épuration (Source : DREAL LR) | 27 |
| Tableau 6 : Inventaire des zones Natura 2000 situées à proximité du projet de station d'épuration (Source : DREAL LR) | 28 |
| Tableau 7 : Débit caractéristiques du Trévezel à Trèves (Source : Banque Hydro, 1925-1963)..... | 33 |
| Tableau 8 : Débits classés du Trévezel à Trèves (Source : Banque Hydro, 1925-1963)..... | 34 |
| Tableau 9 : Débits de crue du Trévezel à Trèves (Source Banque Hydro, 1925-1963) | 34 |
| Tableau 10 : Objectifs d'état du Trévezel (Source : Agence de l'Eau Adour-Garonne)..... | 35 |
| Tableau 11 : Niveau de rejet minimal réglementaire à respecter pour la station d'épuration (Source : Arrêté du 22 juin 2007)..... | 41 |
| Tableau 12 : Niveau de rejet retenu pour la station d'épuration (Source : DDTM du Gard)..... | 41 |
| Tableau 13 : Charges hydrauliques en entrée de la station projetée (Source : AVP CEREG, mars 2011) | 43 |
| Tableau 14 : Charges polluantes à traiter sur la future station projetée (Source : AVP CEREG, mars 2011) | 44 |
| Tableau 15 : Résultats de la simulation de rejet en situation la plus pénalisante | 51 |
| Tableau 16 : Résultat de la simulation de rejets au niveau bactériologique | 53 |
| Tableau 17 : Espèces animales justifiant la désignation du SIC « Massif de l'Aigoual et du Lingas » | 63 |

A. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT

A.I MILIEUX PHYSIQUES

A.I.1 Situation géographique et cadastrale

- Carte n° 1 : Localisation géographique du projet
- Carte n° 2 : Implantation cadastrale

La commune de Saint-Sauveur-Camprieu se situe à l'extrémité Ouest du département du Gard, à 35 km au Nord-ouest du Vigan et 50 km à l'Est de Millau (Aveyron).

Le village se situe sur un plateau calcaire à une altitude moyenne de 1 120 m, à l'est du massif du Mont- Aigoual.

Le territoire communal s'étend sur près de 34 km², mais la zone habitée se concentre sur moins d'1 km² au cœur de grandes zones forestières non anthropisées. Le village pour lequel est mené le présent projet d'assainissement, en particulier, s'étend sur une cinquantaine d'hectares, organisée autour de la Route Départementale (RD) N° 157 qui traverse le territoire de part en part.

Actuellement, il n'y a pas de station d'épuration sur la commune. L'emplacement visé pour la construction de la future installation est situé au Sud-ouest du village sur la parcelle de la déchetterie implantée à l'Est de la RD 157 et propriété de la collectivité (Illustration 1). Il s'agit de la parcelle N° 133 de la section D du cadastre d'une superficie de 7 940 m².

La future station d'épuration se placera, sur cette parcelle, au Sud du chemin aménagé desservant une plateforme de compostage de déchets verts et un centre de valorisation énergétique de déchets forestiers, gérés en régie par le SYMTOMA Aigoual-Cévennes-Vidourle (tout comme la déchetterie).

La future installation sera implantée en lisière de forêt de conifères, en rive droite du Trévezel.

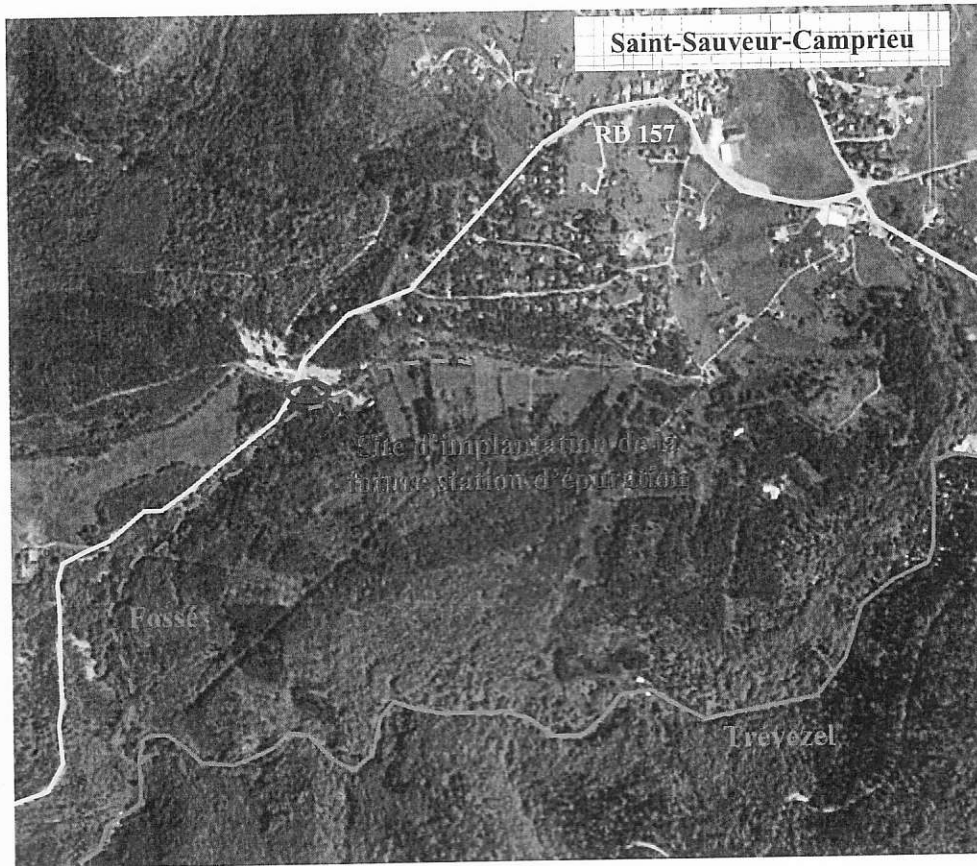
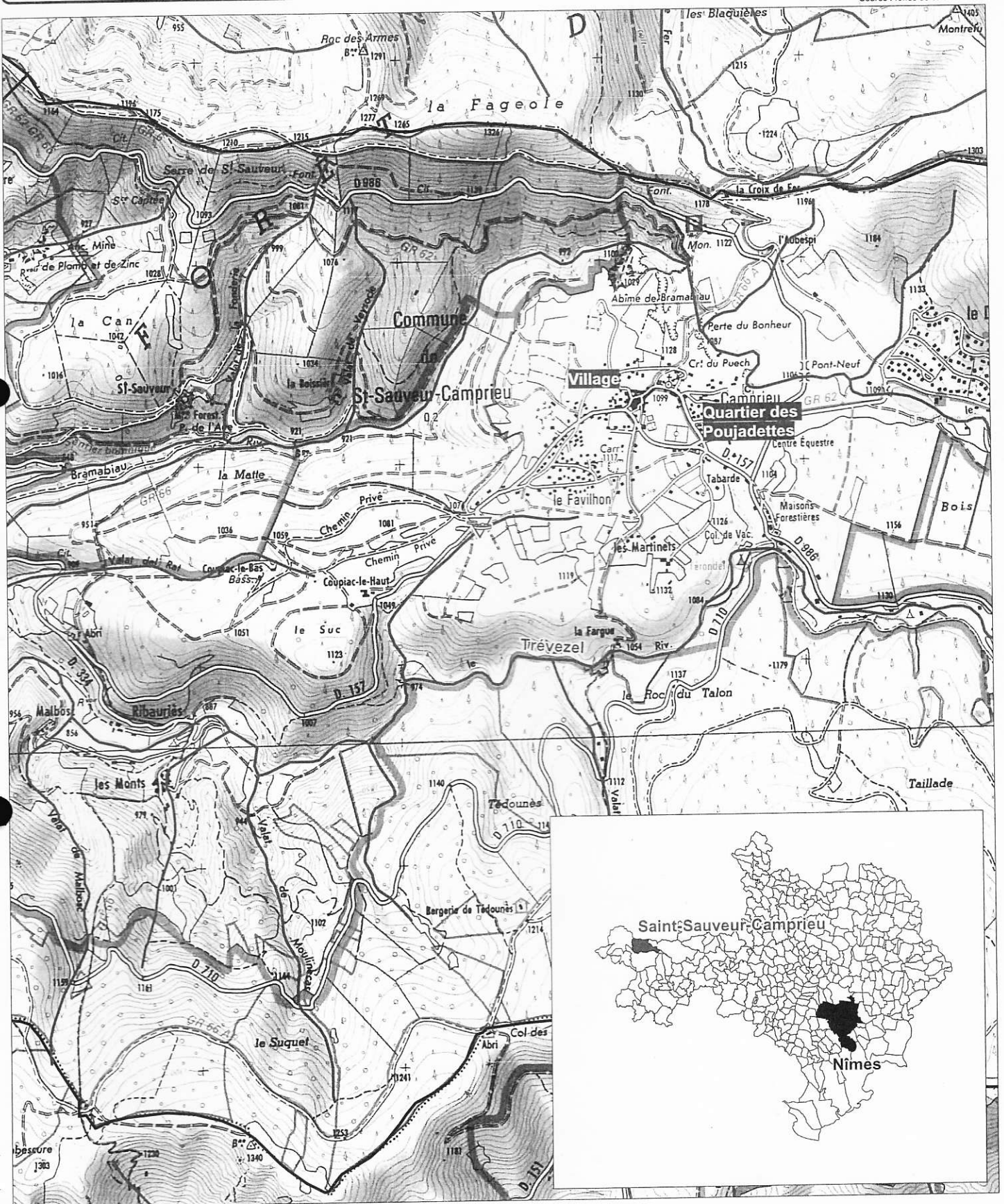


Illustration 1 : Localisation du projet sur photo aérienne (Source : Google Earth, janvier 2006)

Localisation géographique

Source : fonds de carte IGN



LEGENDE

- Limites communales
- Réseau hydrographique
- ▲ Projet de station d'épuration



Echelle :
1 / 25 000



Commune de Saint-Sauveur-Camprieu
Construction d'une station d'épuration

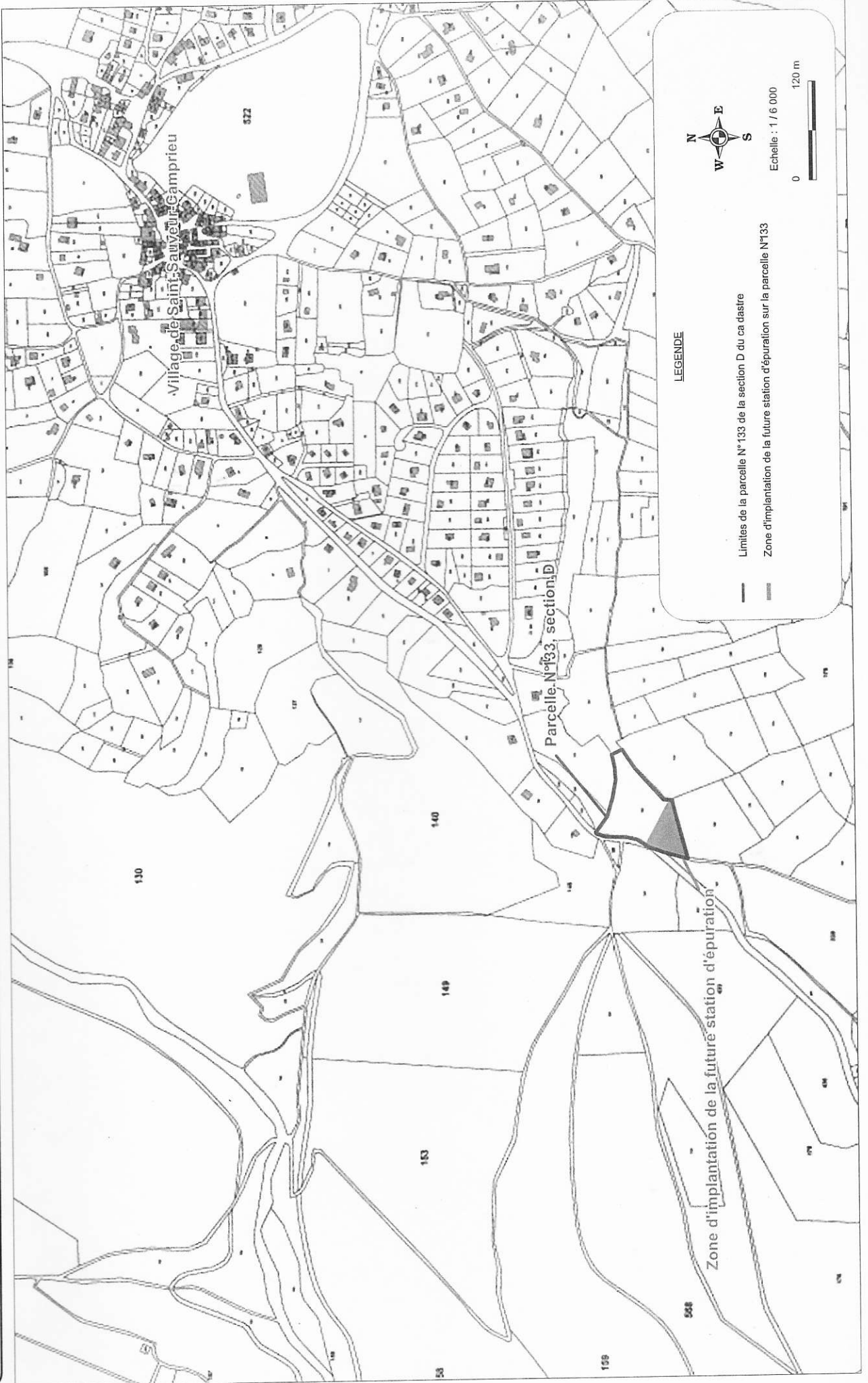
Implantation cadastrale



2

M10111

Source : Cadastre



LEGENDE

— Limites de la parcelle N°133 de la section D du cadastre
— Zone d'implantation de la future station d'épuration sur la parcelle N°133



A.I.2 Contexte climatique

Source : Météo France

Le climat à Saint-Sauveur-Camprieu est de type montagnard. Cependant, il reste **sous influence méditerranéenne** avec la particularité de recevoir des **courants atlantiques**.

Ainsi, le climat se caractérise par :

- Des températures basses en hiver et des arrières saisons plutôt fraîches ;
- Une sécheresse estivale ;
- Un enneigement en période hivernale d'octobre à mars ;
- Des épisodes pluvieux violents et localisés aux équinoxes (surtout en automne) (> 2 000 mm de pluie par an au Mont Aigoual, dont le sommet est à 6 km du village). Les Cévennes sont le théâtre des épisodes cévenols (ou effet cévenol) : ce sont des pluies diluviennes accompagnées d'orages très localisés parfois stationnaires sur quelques heures, voire quelques jours. Elles sont principalement dues à la rencontre entre l'air froid venant de l'océan Atlantique touchant par l'Ouest les sommets des Cévennes et l'air chaud et humide du Sud remontant de la mer Méditerranée.

Les vents dominants sont ceux de l'Ouest humides et le vent marin venu du Sud-est qui peut provoquer le fameux « épisode cévenol ».

A.I.3 Contexte géologique

Source : BRGM

Le village de la commune de Saint-Sauveur-Camprieu, repose sur deux types de formations géologiques d'âge secondaire :

- Dolomies de l'hettangien moyen et supérieur (I_{1b-2}). La puissance de cette unité est de 80 à 100 m au niveau de Camprieu. Ces formations se composent de calcaires en bancs plus ou moins épais, parfois marneux et très fissuré. Elles présentent un caractère karstique très marqué. Le secteur est ainsi connu pour ses nombreuses "pertes" dans les cours d'eau, témoins en surface de la karstification des formations souterraines.
- Des alluvions fluviales, tourbeuses, glaciaires (FT) qui affleurent largement dans la région de Camprieu.

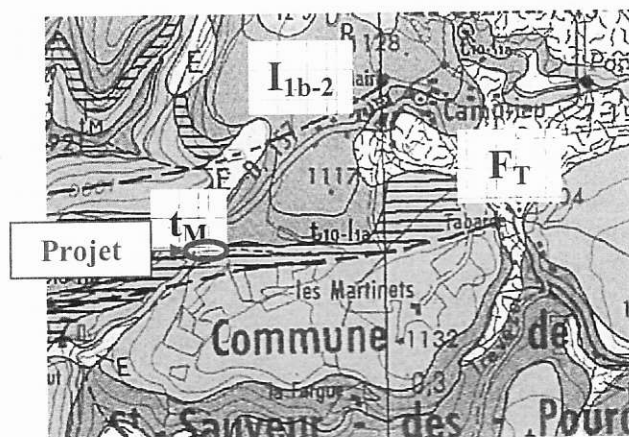


Illustration 2 : Contexte géologique au niveau du site d'étude (Source : Extrait de la carte géologique du BRGM n°910 de Meyruéis au 1/50 000^{ème})

Le projet de station d'épuration est assis, quant à lui, sur des grès, sables et poudingues secondaires du Trias avec des niveaux terminaux plus marneux.

Les variations de puissance du Trias sont très grandes : 0 à 15 m au Nord-est, 15 à 50 m entre Gatuzières et Meyruéis, 80 à 100 m autour du causse de Camprieu, donc un accroissement en direction du Sud.

A.I.4 Contexte hydrogéologique et usage des eaux souterraines

Sources : SIE Adour-Garonne

SDAGE Adour-Garonne 2010-2015

ARS LR, délégation territoriale du Gard

BDRHF V1

Données SANDRE

A.I.4.1 Formations aquifères locales

Saint-Sauveur-Camprieu est concerné par deux domaines hydrogéologiques (Illustration 5) :

- **Aquifère 139b « Calcaires et dolomies du Causse Noir ».** Saint-Sauveur-Camprieu est localisé à l'extrémité Est de cet aquifère de 286 km² constitué de calcaires et dolomies du Jurassique moyen et supérieur. **La future station d'épuration reposera sur ce système aquifère. Cet aquifère karstique présente un très grande vulnérabilité** à la sécheresse et il est vulnérable aux pollutions bactériologiques, étant donnée la **rapidité d'infiltration**, notamment due à la quasi-absence de végétation (pelouses maigres et garrigues), d'horizon pédologique (sols sablonneux) ainsi qu'à la présence de nombreuses diaclases et fissures ouvertes dans l'épikarst.



Illustration 3 : Aquifère 139b (Source : BRGM)



- **Aquifère 607e « Calcaires cambriens de la région vignaise ».** Le fossé dans lequel s'effectuera le rejet de la station d'épuration traversera ce système aquifère 400 m en aval hydrographique avant de se rejeter dans le Trévezel. Il s'agit d'un aquifère sédimentaire karstique de 114 km², essentiellement représenté par des calcaires et dolomies karstifiés du cambrien inférieur, avec une forte microporosité et une porosité de fissure notable. **La vulnérabilité de cet aquifère est élevée du fait de la nature fracturée du réservoir.**

Illustration 4 : Aquifère 607e (Source : BRGM)

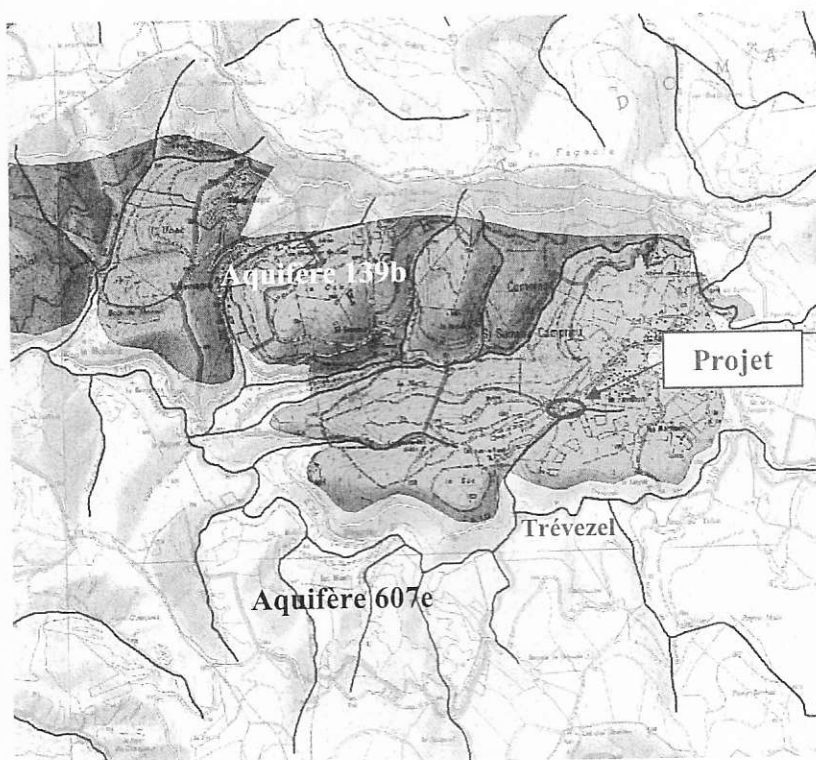


Illustration 5 : Aquifères en lien avec le territoire de la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Source : BDRHF V1)

A.I.4.2 Masses d'eaux souterraines

Deux masses d'eau souterraine ont été identifiées et caractérisées au niveau de la commune de Saint-Sauveur-Camprieu.

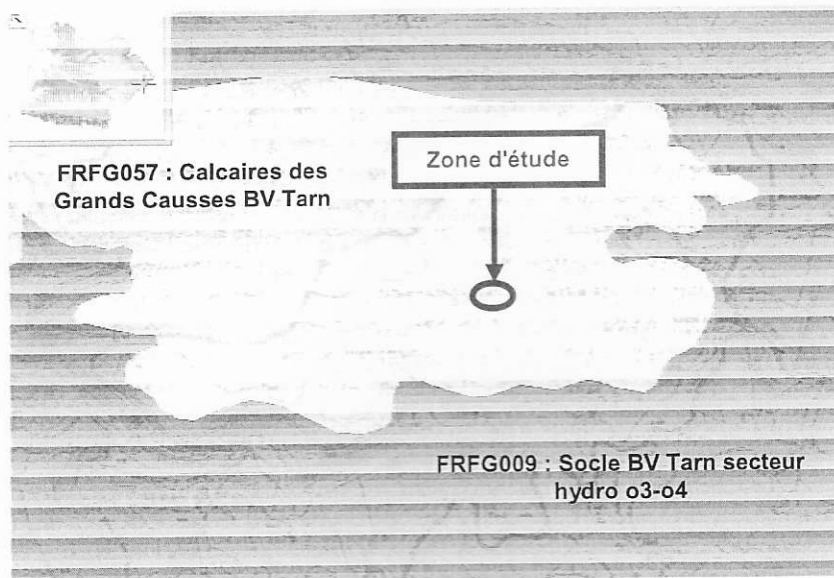


Illustration 6 : Codes et limites des masses d'eau souterraine dans le secteur d'étude (Agence de l'eau Adour-Garonne)

La commune de Saint-Sauveur-Camprieu est concernée par le domaine hydrogéologique n° **FRFG057** « Calcaires des grands Causses BV Tarn ». Il s'agit d'un système aquifère sédimentaire captif d'une superficie de 1 996 km².

Cette masse d'eau, développée dans les formations carbonatées du Jurassique moyen et supérieur, présente une forte vulnérabilité intrinsèque aux pollutions de surface.



Illustration 7 : Masse d'eau « Calcaires des grands Causses BV Tarn » (Source : SIE Adour-Garonne)



Illustration 8 : Masse d'eau « Socle BV Tarn secteurs hydro o3-o4 » (Source : SIE Adour-Garonne)

La commune de Saint-Sauveur-Camprieu est également concernée par le domaine hydrogéologique n° **FRFG009** « Socle BV Tarn secteurs hydro o3-o4 ». Il s'agit d'un système aquifère de socle captif d'une superficie de 4 177 km². Cette masse d'eau apparaît par endroit vulnérable aux pollutions de surface.

A.I.4.3 Objectifs de qualité et état des ressources

Les données de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne indiquent en 2008 :

- Une eau de bonne qualité dans la masse d'eau des « Calcaires des grands Causses BV Tarn ». Ponctuellement, certains teneurs en nitrates sont apparues trop élevées mais le peu de sources de pollution sur le secteur permet de conserver une eau globalement préservée.
- Une eau de mauvaise qualité dans la masse d'eau « Socle BV Tarn secteurs hydro o3-o4 », de fortes concentrations en nitrates ayant été par endroit relevées. Ces mesures ne concernent pas la zone d'étude. A noter qu'une partie de la masse d'eau n°FRFG009 (à l'Ouest) est classée en zone vulnérable aux nitrates.

Le SDAGE Adour-Garonne 2010-2015 fixe les objectifs d'état pour les deux masses d'eau souterraine évoquées précédemment. Ceux-ci sont présentés dans le Tableau 1.

Tableau 1 : Objectifs d'état des masses d'eau souterraines (Source : Agence de l'Eau Adour-Garonne)

| Code | Nom de la masse d'eau et du secteur | Objectif d'état quantitatif Etat et échéance | Objectif chimique Etat et échéance | Objectif global de bon état Echéance | Justification ou précision |
|---------|--------------------------------------|---|---------------------------------------|---|---------------------------------|
| FRFG057 | Calcaires des grands Causses BV Tarn | Bon état 2015 | Bon état 2015 | 2015 | / |
| FRFG009 | Socle BV Tarn secteurs hydro o3-o4 | Bon état 2015 | Bon état 2021 | 2021 | Conditions naturelles, nitrates |

A.I.4.4 Vulnérabilité des aquifères souterrains

La vulnérabilité de surface est qualifiée de forte sur les calcaires en présence, la circulation depuis la surface y étant facilitée par les zones très karstifiées de certaines formations. C'est tout à fait le cas dans le secteur de Saint-Sauveur-Camprieu où les pertes dues à cette karstification sont fréquentes sur les cours d'eau superficielle. Les eaux souterraines sont donc vulnérables aux pollutions de surface.

A.I.4.5 Usages des eaux souterraines

➤ Carte n° 3 : Localisation des captages d'eau potable et des périmètres de protection

Il existe plusieurs captages en eau souterraine (7) pour l'alimentation en eau potable sur la commune de Saint-Sauveur-Camprieu. Aucun de ces captages ne bénéficie aujourd'hui d'une déclaration d'utilité publique ni de périmètres de protection.

Le projet de station d'épuration et son rejet ne sont donc pas concernés par une quelconque prescription liée à l'alimentation en eau potable. Par ailleurs, ils ne sont pas localisés à proximité des captages de la commune.

Commune de Saint-Sauveur-Camprieu
Construction d'une station de dépollution

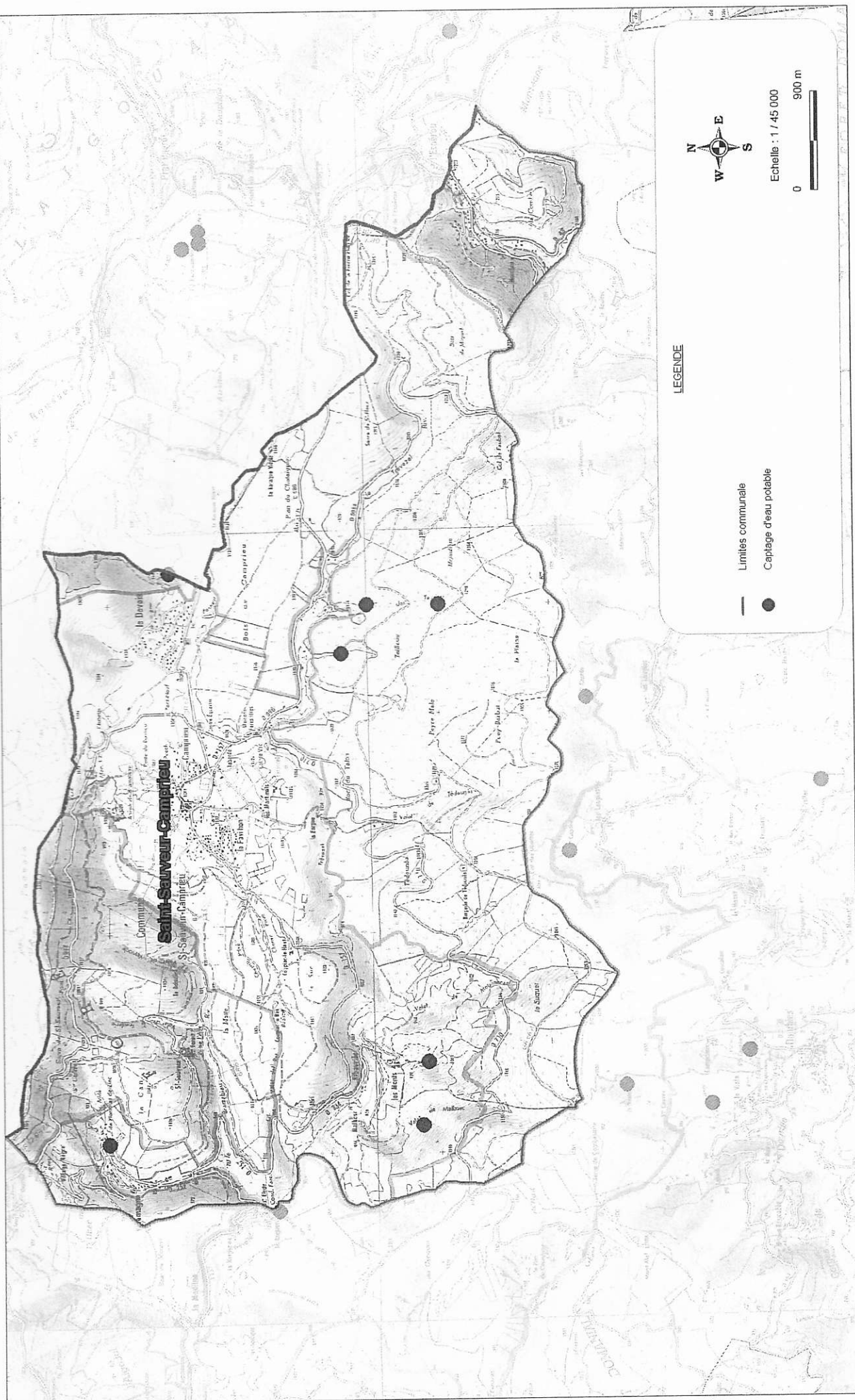


3

M10111

Source : Cadastre

Localisation des captages et des périmètres de protection



LEGENDE

- Limites communale
- Captage d'eau potable



Echelle : 1 / 45 000
0 900 m

A.II MILIEU URBAIN

A.II.1 Situation foncière

La future station d'épuration s'inscrira sur la parcelle n° 133 de la section D du cadastre. Il s'agit de la parcelle d'implantation de la déchetterie, propriété de la commune de Saint-Sauveur-Camprieu.

A.II.2 Document d'urbanisme

La commune de Saint-Sauveur-Camprieu dispose d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 9 février 1985. La parcelle N° 133 de la section D du cadastre est située en zone NCc.

La zone NC est une zone à protéger en raison de la valeur économique des sols. Elle est réservée à l'exploitation agricole. Le secteur NCc est un secteur exclusivement destiné à accueillir une installation classée de type déchetterie.

Le projet de station d'épuration n'est donc pas compatible avec le document d'urbanisme en vigueur.

Le POS devra donc être modifié. Une enquête publique devra être menée.

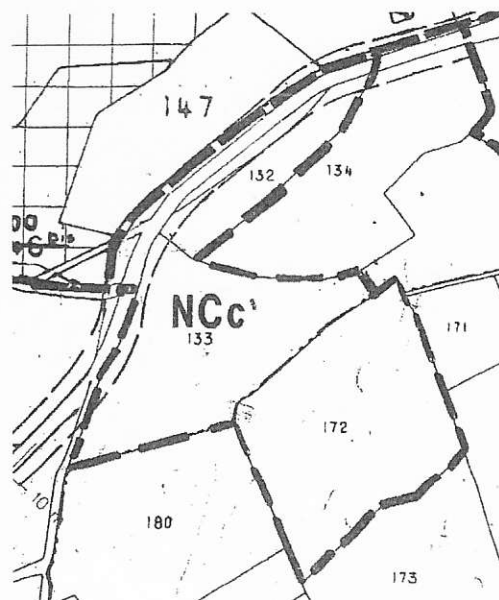


Illustration 9 : Extrait du POS de Saint-Sauveur-Camprieu

A.II.3 Démographie et population

Les derniers recensements sur la commune de Saint-Sauveur-Camprieu sont fournis dans le Tableau 2.

Tableau 2 : Evolution de la population sur la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Source : INSEE)

| Année | Nombre d'habitants | Taux annuel de croissance |
|-------|--------------------|---------------------------|
| 1982 | 201 | - 0,19 % |
| 1990 | 198 | - 0,57 % |
| 1999 | 188 | - 0,57 % |
| 2007 | 265 | +4,38 % |

Après plusieurs années de baisse, la population permanente a connu une croissance soutenue qui devrait retrouver des valeurs proches de 1 à 2 % pour les prochaines années.

Le parc des habitations est présenté dans le Tableau 3 :

Tableau 3 : Catégories et types de logements sur la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Source : INSEE)

| | 1990 | 1999 | 2007 |
|----------------------------------|------|------|------|
| Nombre total de logements | 457 | 484 | 563 |
| Résidences principales | 79 | 83 | 128 |
| Résidences secondaires | 365 | 372 | 406 |
| Logements vacants | 13 | 29 | 28 |

Le nouveau réseau d'assainissement va collecter environ 157 branchements particuliers. En considérant un taux maximum d'occupation des habitations de 2,5 (en période touristique), cela constitue une charge de 430 habitants à traiter sur la nouvelle station d'épuration.

Au vu de la part importante de résidences secondaires (>70%), il est la répartition suivante :

- Charge en période creuse (9 mois/12) : 150 habitants ;
- Charge maximale en période touristique (3 mois/12) : 430 habitants.

Activités industrielles et touristiques

La commune dispose d'une capacité d'accueil très importante d'environ 2 000 personnes (400 résidences secondaires, 2 campings, 1 maison familiale, 1 chalet et 1 hôtel).

Avec cette capacité d'accueil, l'activité principale sur la commune est liée au tourisme.

Aucune activité industrielle n'est recensée.

Seul l'hôtel restaurant : « L'Auberge du Bonheur » sera raccordée à la station d'épuration. Avec une capacité de 16 chambres, cela représente une capacité d'accueil de 40 personnes au maximum. En retenant un ratio ½ équivalent-habitant par occupant de l'hôtel, cela constitue une charge d'environ 20 équivalents-habitants.

Nombre d'équivalents-habitants raccordés

Le Tableau 4, ci-dessous, résume les charges qui seront admises sur les futurs ouvrages de traitement.

Tableau 4 : Récapitulatif du nombre d'équivalents-habitants raccordés à la future station d'épuration (Source : AVP CERE, mars 2011)

| | Période creuse | Période touristique |
|--------------------|----------------|---------------------|
| Domestique | 150 EH | 430 EH |
| Touristique | 0 | 20 EH |
| TOTAL | 150 EH | 450 EH |

A.II.4 Occupation des sols

La commune est couverte à 93,8 % par des forêts, 4,5 % par des territoires agricoles et 1,8 % par des espaces artificialisés (Illustration 10).

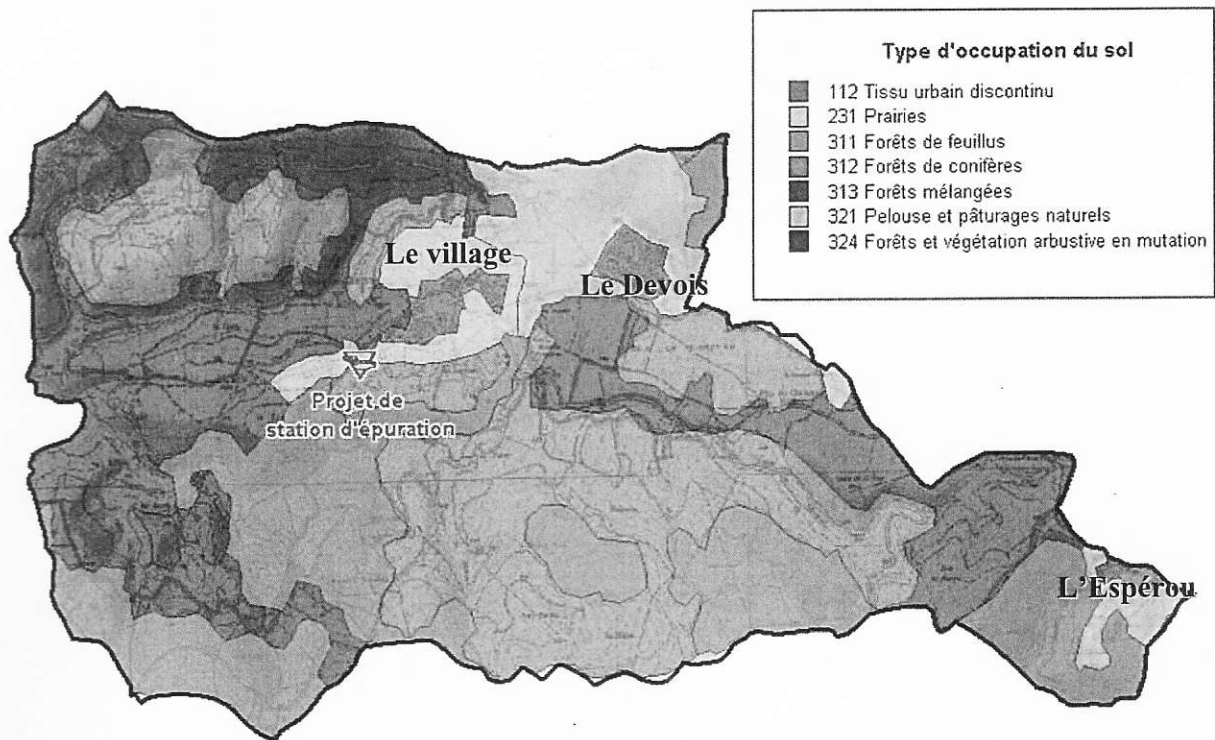


Illustration 10 : Occupation du sol sur la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Source : Corine Land Cover 2006)

La parcelle N° 133, sur laquelle sera construite la station d'épuration, à l'extrémité Sud-ouest du bourg de Saint-Sauveur-Camprieu, est occupée dans sa partie Nord par la déchetterie de Saint-Sauveur-Camprieu.

Le projet sera édifié au Sud du chemin aménagé desservant la plateforme de compostage et le centre de valorisation énergétique de déchets forestiers. L'espace est actuellement occupé par une forêt de conifères.

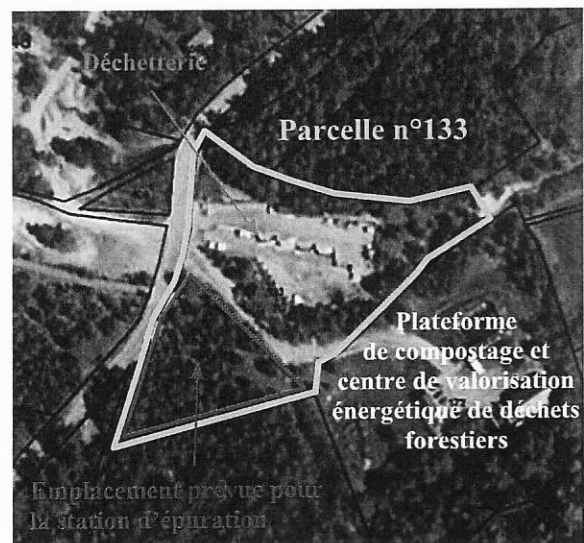


Illustration 11 : Occupation du sol sur la parcelle n° 133 (Source : Géoportail, 2007)



Illustration 12 : Déchetterie (Source : CEREG Ingénierie, Mars 2011)



Illustration 13 : Plateforme de compostage (Source : CEREG Ingénierie, Mars 2011)

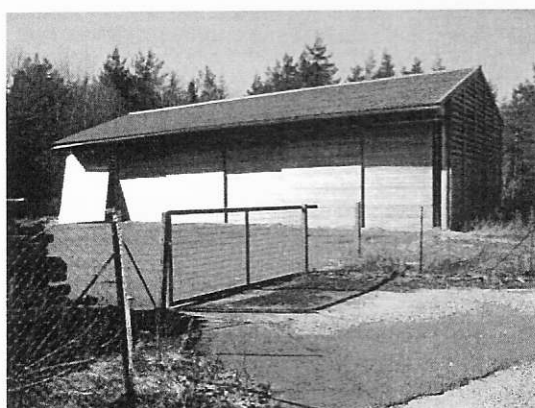


Illustration 14 : Centre de valorisation énergétique de déchets forestiers (Source : CEREG Ingénierie, Mars 2011)

A.II.5 Accès et voirie

L'accès à la parcelle N° 133 se fait aisément par la RD 157 puis par un chemin aménagé desservant la plateforme de compostage et le centre de valorisation énergétique de déchets forestiers. Un chemin d'accès devra être aménagé pour accéder aux installations de la station d'épuration depuis cette rue.

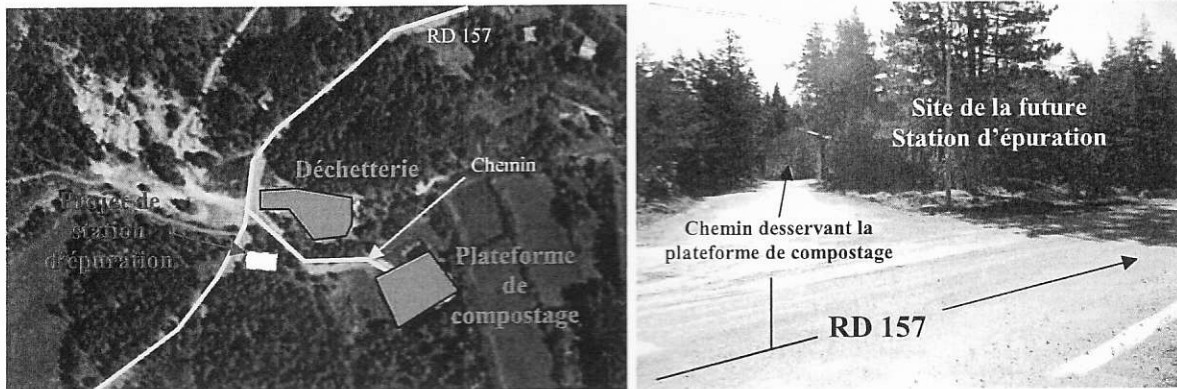


Illustration 15 : Accès à la parcelle N° 133 (Google Earth, janvier 2006 – CEREG Ingénierie, mars 2011)

Actuellement, le trafic généré dans le secteur est lié à l'activité de la déchetterie (évacuation de 4 bennes par semaine), de la plate-forme de compostage et du centre de valorisation énergétique de déchets forestiers.

A.II.6 Environnement sonore

Dans le secteur d'implantation de la station d'épuration, plusieurs sources sonores peuvent être recensées :

- **La déchetterie.** Les bruits occasionnés par cette installation sont essentiellement des bruits impulsifs liés à la chute de matériaux (gravats, bois, ferrailles) dans les bennes et des bruits liés au passage de camions bennes ;
- **Le centre de compostage de déchets verts.** Les bruits émanant de ce centre sont liés essentiellement à l'activité des camions (retournement du compost) ;
- **Le centre de valorisation énergétique de déchets forestiers.** Les bruits occasionnés par cette installation sont essentiellement des bruits liés à l'activité des tracteurs ;
- **La route départementale N° 157.** Cependant, le trafic journalier annuel est relativement faible (inférieur à 1 500 véhicules/jour, Conseil Général du Gard, 2004)

L'habitation la plus proche du site d'implantation de la future station d'épuration est localisée à 100 m au Nord, de l'autre côté de la RD 157. Elle semble n'être occupée qu'en

période estivale. La RD 157 et la déchetterie constituent les premières sources de bruit pour cette habitation.

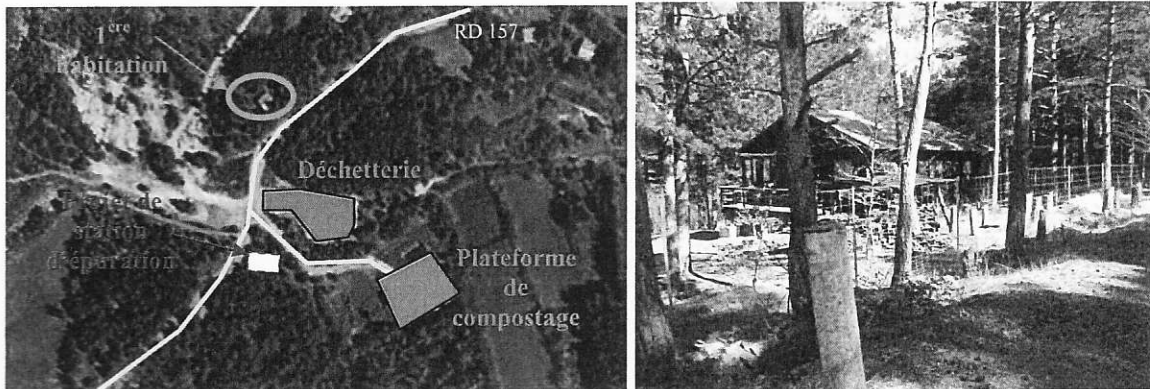


Illustration 16 : Localisation de la première habitation (Google Earth, janvier 2006 – CEREG Ingénierie, mars 2011)

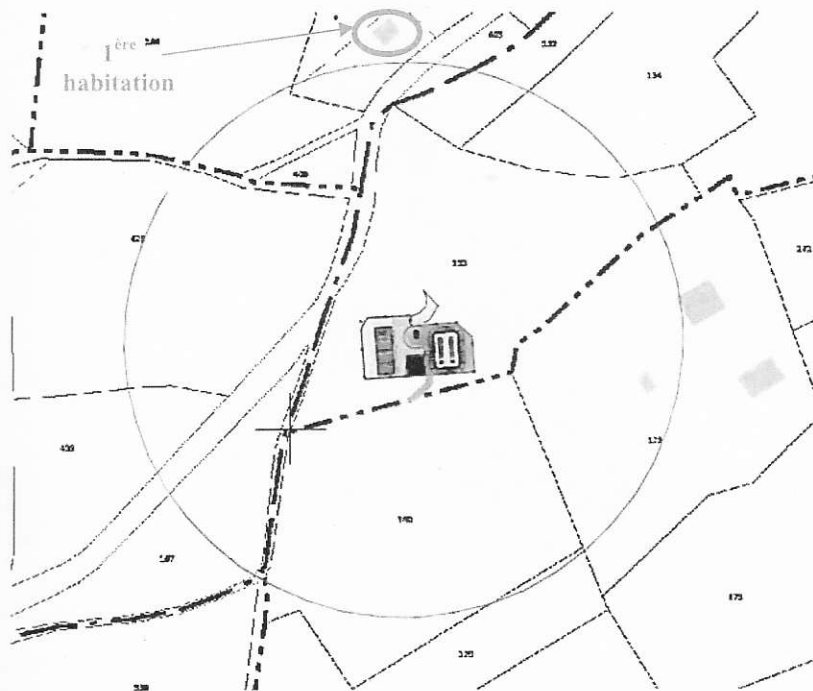


Illustration 17 : Périmètre des 100 m autour des limites de la station d'épuration

Les autres habitations sont implantées à plus de 150 m de la future station d'épuration et séparées des installations par des massifs de conifères constituant des barrières sonores.

A.II.7 Ambiance olfactive

A proximité du projet, plusieurs sources d'émissions malodorantes peuvent être recensées :

- La déchetterie. Les émissions d'odeur sont limitées puisqu'il n'y a pas de stockage de matières organiques ;
- Le centre de compostage de déchets verts, implantés en retrait de la déchetterie.

On rappellera que l'habitation la plus proche du site d'implantation de la future station d'épuration est localisée à plus de 100 m au Nord, de l'autre côté de la RD 157.

Les odeurs émanant de la déchetterie et du centre de compostage de déchets verts peuvent être dirigées par les vents dominants en provenance du Sud-est vers cette habitation. Celle-ci est cependant protégée par un massif de conifères.

Le site d'implantation de la future station d'épuration est, quant à lui, localisé légèrement au Sud-ouest de ces installations. Les vents dominants ne ramèneront pas les odeurs de la future installation vers cette habitation.

Enfin, rappelons que les odeurs nauséabondes ne constituent pas un risque pour la santé humaine.

A.II.8 Patrimoine culturel, architectural et archéologique

Source : DRAC LR

Aucun monument historique, classé ou inscrit, ou édifice protégé n'est recensé aux alentours du projet d'aménagement de station d'épuration.

Concernant les vestiges archéologiques, aucun site n'est actuellement inventorié sur ou aux abords immédiats du site d'implantation de la future station d'épuration.

A.III MILIEU AGRICOLE

La commune de Saint-Sauveur-Camprieu est entièrement localisée dans l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Contrôlée « Roquefort » (décret du 17 mai 2005) et « Palardon » (décret du 25 août 2000).

A.IV MILIEU NATUREL

A.IV.1 Milieux en présence sur la zone d'étude

La future station d'épuration sera construite sur une partie de parcelle, en lisière de forêt de conifères, très largement représentée dans le secteur. Ce paysage limitera la station au Sud.



Illustration 18 : Occupation des sols au droit du projet (Source : CEREG Ingénierie, mars 2011)

Les espèces en présence sont le pin sylvestre en grande majorité et quelques hêtres et chênes pubescents.

Concernant la strate arbustive, elle est composée de genévriers communs et de buis.

A.IV.2 Milieux protégés ou inventoriés

➤ *Carte n° 4 : Patrimoine naturel*

Autour du site d'implantation du projet, la DREAL Languedoc-Roussillon recense les espaces naturels suivants :

Inventaires scientifiques

Tableau 5 : Inventaire des zones de patrimoine naturel dans les environs de la station d'épuration (Source : DREAL LR)

| Type de zone | Nom | Superficie | Code | Types d'espèces remarquables | Situation par rapport à la station d'épuration |
|---|---|------------|-----------|--|---|
| ZNIEFF de type I (Zone d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) | Forêt de la Haute Vallée du Trévezel | 1 229 ha | 3006-2045 | Végétaux, lépidoptères, odonates et oiseaux | Zone non incluse , située à 1,4 km au à l'Ouest de la ZNIEFF |
| ZNIEFF de type I | Vallon de Villemagne | 49 ha | 3006-2038 | Végétaux et chiroptères | Zone non incluse , située à 2,5 km au Sud-est de la ZNIEFF |
| ZNIEFF de type I | Tourbière de la Vallée du Bonheur | 74 ha | 3006-2042 | Végétaux, lépidoptères et odonates | Zone non incluse , située à 2,5 km à l'Ouest de la ZNIEFF |
| ZNIEFF de type II | Massif de l'Aigoual et du Lingas | 29 000 ha | 3006-0000 | Végétaux, chiroptères, coléoptères, lépidoptères, mammifères, odonates, oiseaux, orthoptères, poissons et écrevisses et reptiles | Zone incluse dans la ZNIEFF |
| ZICO (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux) | Parc national des Cévennes | 87 170 ha | ZICOLR25 | Oiseaux | Zone non incluse , située à 600 m de la ZICO |

Protection réglementaire au titre de la nature

Arrêté de biotopes : Néant

Parc National ou Régional / Réserve naturelle National ou Régionale : La zone d'étude est inscrite dans la zone d'adhésion du Parc National des Cévennes.

Protection réglementaires au titre du paysage

La commune de Saint-Sauveur-Camprieu possède un site classé au titre de la loi du 2 mai 1930 : « protection des monuments naturels et des sites à caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque » (texte aujourd'hui codifié). Il s'agit du site SI00000001, classé par décret du 24 août 2005 et intitulé « Abîme de Bramabiau et ses abords ».

La parcelle à aménager n'est pas incluse dans le périmètre de protection de l'Abîme de Bramabiau.

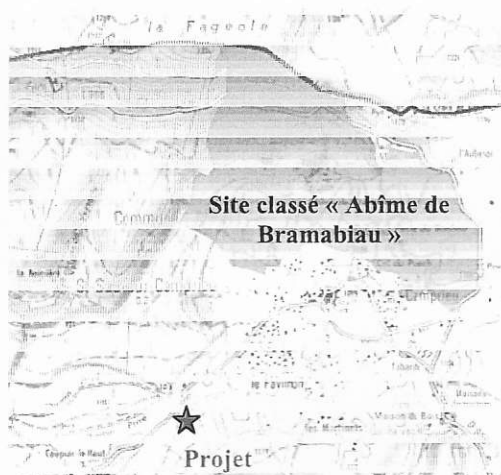


Illustration 19 : Localisation du projet par rapport à l'Abîme de Bramabiau (Source : DREAL LR)

Zone de protection : Néant

Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ZPPAUP : Néant

Gestion concertée de la ressource en eau

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, contrat de rivière, contrat de nappe : **SAGE Tarn-amont**

Engagements européens et internationaux : Natura 2000

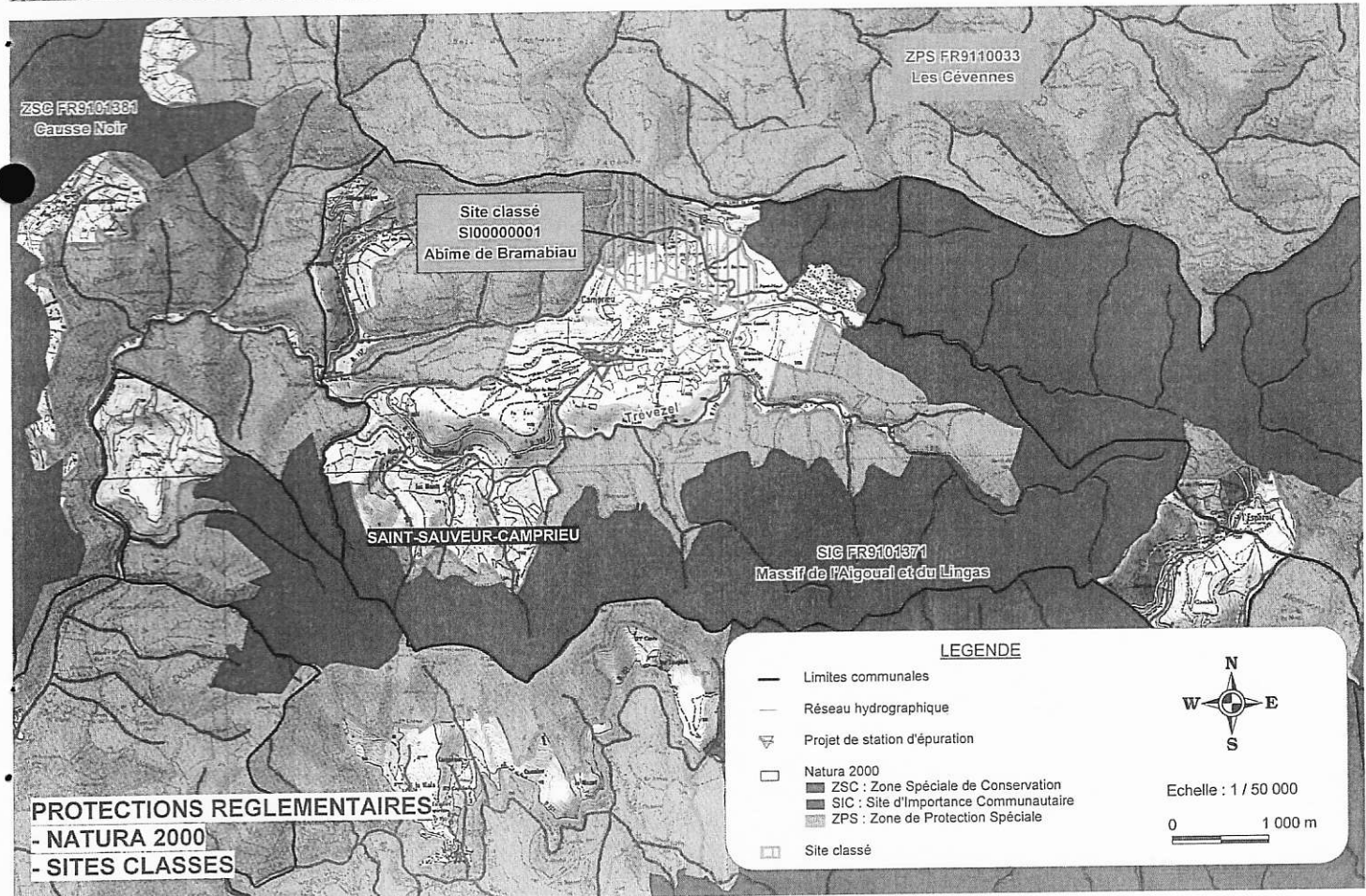
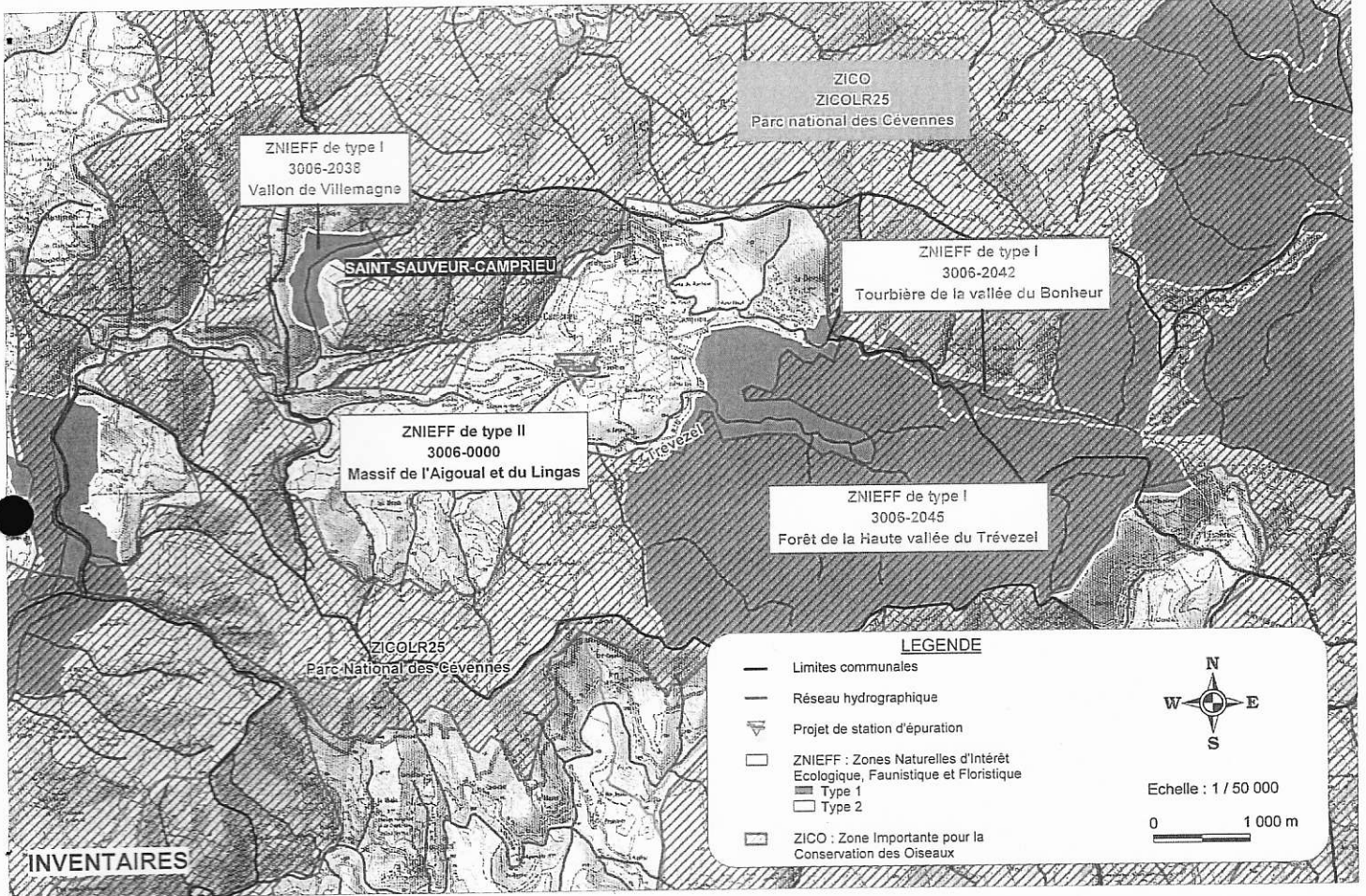
Tableau 6 : Inventaire des zones Natura 2000 situées à proximité du projet de station d'épuration (Source : DREAL LR)

| Type de zone | Nom | Surface | Code | Distance à la zone d'étude |
|---------------------------------------|----------------------------------|-----------|-----------|---|
| Zone Spéciale de Conservation (ZSC) | Causse Noir | 6 205 ha | FR9101381 | Zone d'étude non incluse, située à 4,5 km à l'Est de la ZSC |
| Site d'importance communautaire (SIC) | Massif de l'Aigoual et du Lingas | 10 593 ha | FR9101371 | Zone d'étude non incluse, située à 1,5 km au Nord et à l'Ouest du SIC |
| Zone de protection spéciale (ZPS) | Les Cévennes | 87 806 ha | FR9110033 | Zone d'étude non incluse, située à 600 m de la ZPS |

Le site d'implantation de la future station d'épuration n'est inclus dans aucun site Natura 2000.

Patrimoine naturel

Source : fonds de carte IGN, DREAL LR



A.V MILIEU RECEPTEUR

A.V.1 Réseau hydrographique

Le rejet de la future station d'épuration de Saint-Sauveur-Camprieu s'effectuera dans un fossé pluvial passant à proximité de la parcelle N° 133 et rejoignant le Trévezel après un parcours de 1 km en aval hydrographique du rejet projeté. Le Trévezel, environ 25 km après sa confluence avec le fossé dans lequel s'effectue le rejet, afflue en rive droite de la **Dourbie**, qui elle-même afflue en rive gauche du **Tarn** après un parcours de 72 km.

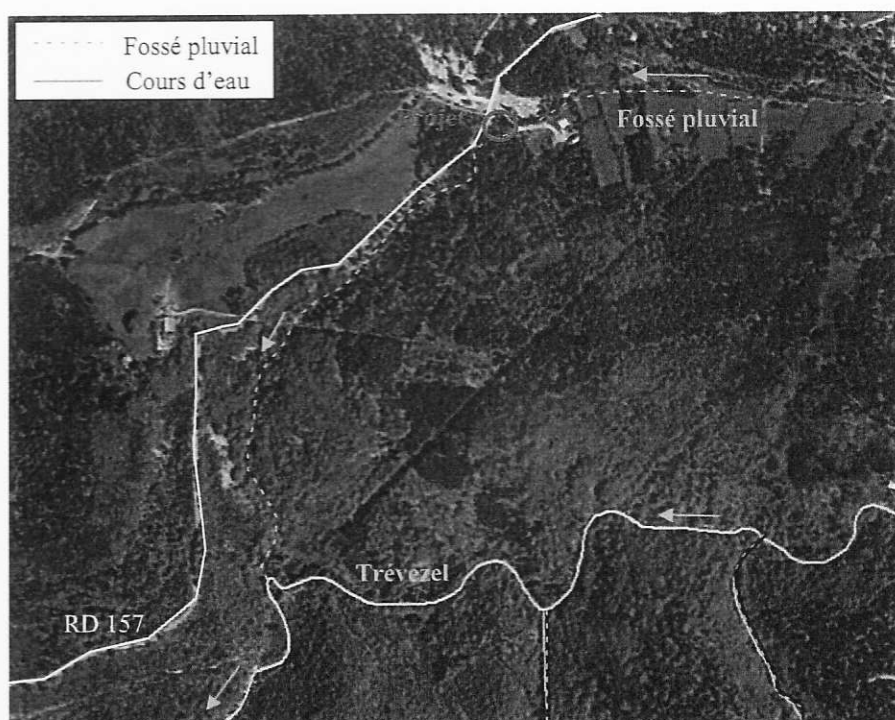


Illustration 20 : Contexte hydrographique dans la zone d'étude (Source : Géoportail, 2007)

□ Le fossé pluvial

Le fossé dans lequel s'effectuera le rejet de la future station d'épuration de Saint-Sauveur-Camprieu, bien que représenté sur les cartes IGN au 1/25 000^{ème}, est un **fossé pluvial** qui s'amorce dans les prairies s'étendant au Sud du lieu-dit « Le Favilhon ». **Il n'est alimenté par aucune source et se trouve en eau exclusivement lors d'épisodes pluvieux d'intensité significative.** Il rejoint le Trévezel après un parcours de 1,5 km.

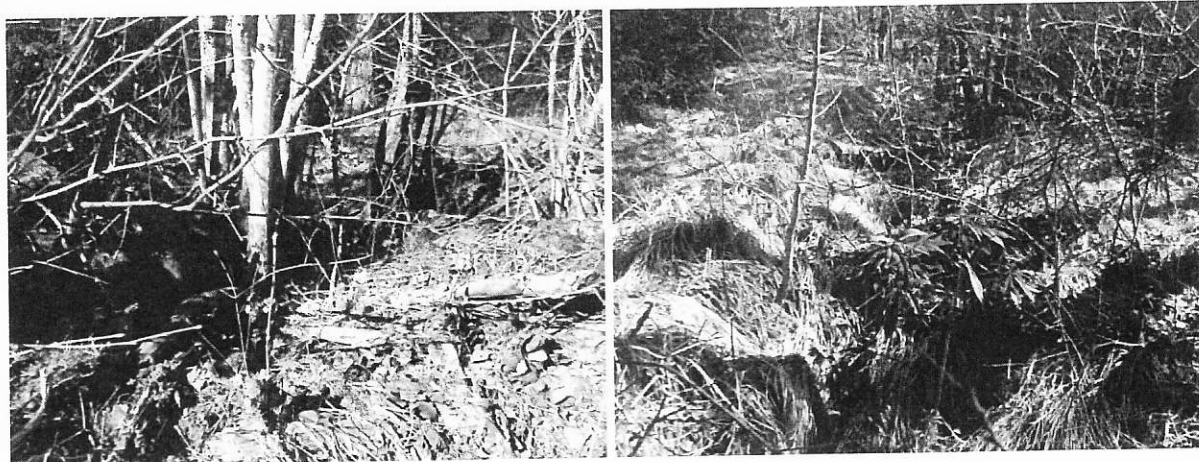


Illustration 21 : Fossé pluvial (Source : CEREG Ingénierie, mars 2011)

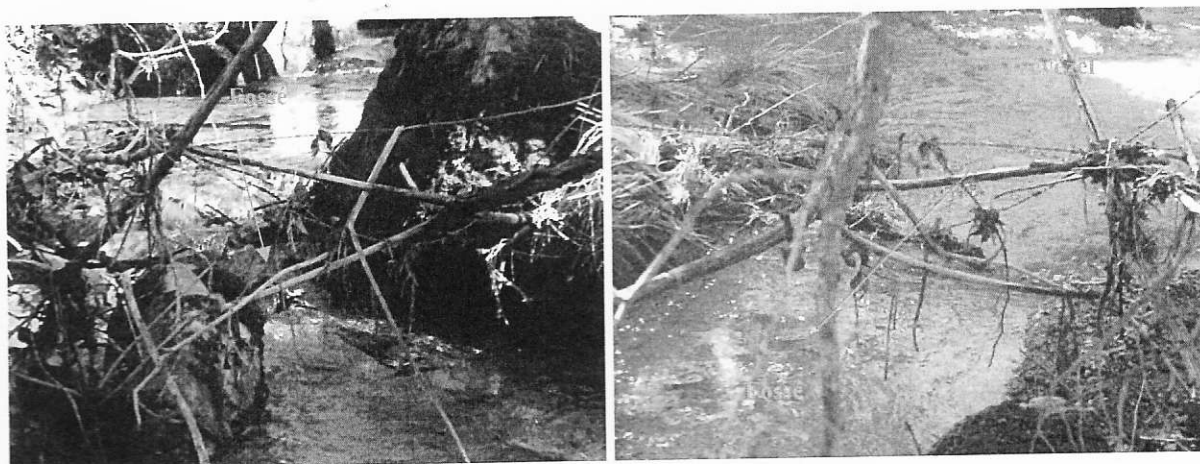


Illustration 22 : Rejet du fossé pluvial dans le Trévezel (Source : CEREG Ingénierie, mars 2011)

□ Le Trévezel

Le Trévezel prend sa source près du Mont Aigoual, dans le département du Gard, à l'ouest du col de l'Espérou, sur la commune de Valleraugue. Son bassin versant s'étend sur 70 km².

Le Trévezel, affluent rive droite de 30 km, rejoint la Dourbie à Cantobre dans l'Aveyron. Ce cours d'eau à régime torrentiel traverse successivement des terrains granitiques, schisteux puis calcaires où il se perd peu après Trèves. Son principal affluent, le Bonheur, prend sa source près du col de la Serreyrède. Le Bonheur, long de 10,5 km, a la particularité de se perdre sur 500 m dans le plateau karstique de Camprieu pour réapparaître au niveau de l'abîme de Bramabiau.

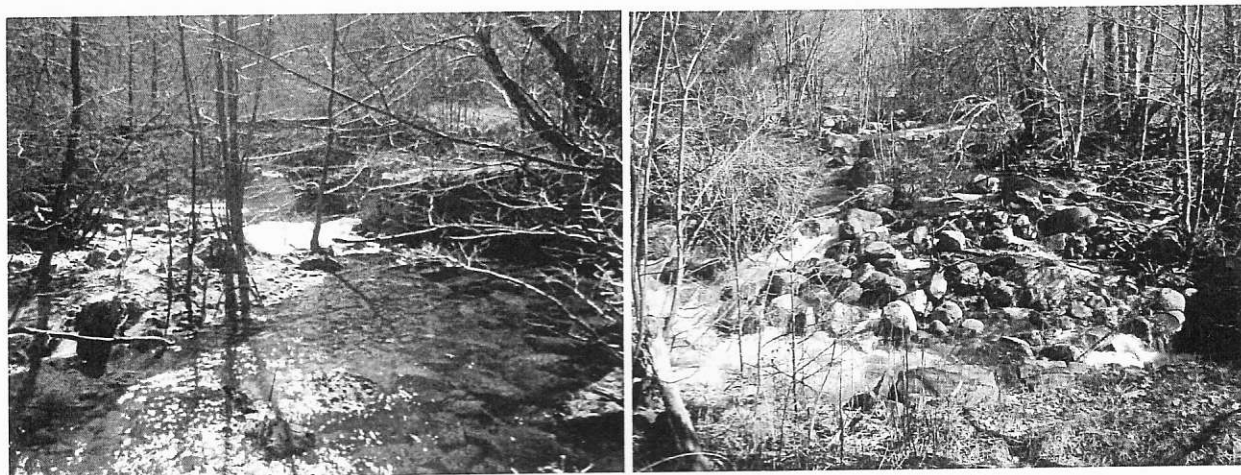


Illustration 23 : Le Trévezel au niveau de sa confluence avec le fossé pluvial recevant les effluents de la future station d'épuration (Source : CEREG Ingénierie, mars 2011)

A.V.2 Hydrologie

Le Trévezel est un cours d'eau d'altitude alimenté par des précipitations soutenues une bonne partie de l'année sauf en période estivale. Son débit a été suivi sur une période de 39 ans (1925-1963), à Trèves, localisé une quinzaine de km en aval hydrographique du rejet de la future station d'épuration. La surface observée y est de 57 km² soit plus de 80 % de la totalité du bassin versant de la rivière.



Illustration 24 : Localisation de la station hydrométrique « Le Trévezel à Trèves » (Source : Banque Hydro)

Régime moyen

Le débit moyen interannuel ou module de la rivière à Trèves est de 1,62 m³ par seconde.

Le Trévezel présente les fluctuations saisonnières caractéristiques des cours d'eau de moyenne montagne en zone méditerranéenne (Illustration 25), avec des hautes eaux se déroulant de la fin de l'automne jusqu'au printemps, portant le débit mensuel moyen à un niveau situé entre 1,73 et 3,05 m³ par seconde, de novembre à mai inclus.

En juin le débit chute très brusquement, ce qui mène aux basses eaux d'été, de juillet à septembre, avec une baisse du débit moyen mensuel jusqu'au plancher de 221 l/s au mois d'août.

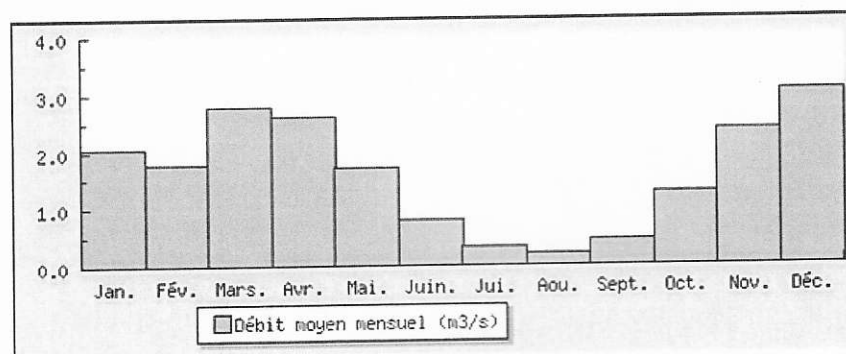


Illustration 25 : Débit moyen mensuel (m³/s) calculé sur 39 ans (source : Banque Hydro, 1925-1963)

□ Etiage

Le Tableau 7 présente les débits caractéristiques du Trévezel en étiage.

Tableau 7 : Débit caractéristiques du Trévezel à Trèves (Source : Banque Hydro, 1925-1963)

| | Débits (m ³ /s) | | Débits (m ³ /s) | | Débits (m ³ /s) |
|---------------------|----------------------------|--------------------------|----------------------------|---------------------------|----------------------------|
| QMNA ₅ | 0,083 | VCN 3jours quinquennal | 0,052 | VCN 10jours quinquennal | 0,089 |
| Débit biennal | 0,130 | VCN 3jours biennal | 0,075 | VCN 10jours biennal | 0,062 |
| Débit minimum connu | 0,037 | VCN 3jours minimum connu | 0,030 | VCN 10jours minimum connu | 0,031 |

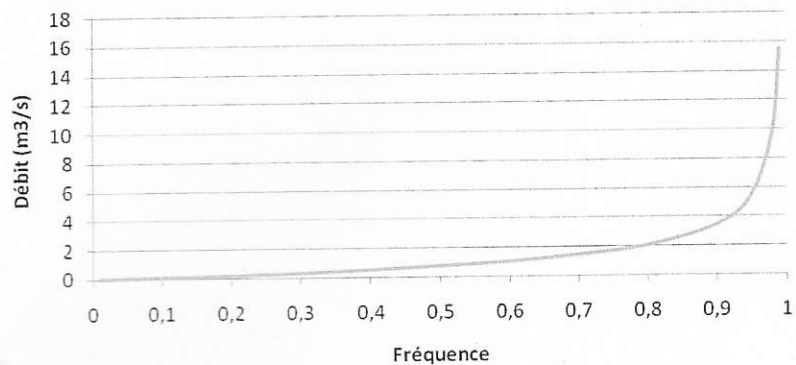
Le Tableau 8 présente les débits classés calculés sur 11 010 jours.

Le QMNA₅ est de 83 l/s ; le Trévezel ne connaît pas d'assec.

Dans 50% du temps, le débit est supérieur à 787 l/s. Dans 90% du temps, il est supérieur à 128 l/s.

Tableau 8 : Débits classés du Trévezel à Trèves (Source : Banque Hydro, 1925-1963)

| Fréquence | Débit (m ³ /s) |
|-----------|---------------------------|
| 0,99 | 15,5 |
| 0,98 | 9,81 |
| 0,95 | 5,48 |
| 0,9 | 3,46 |
| 0,8 | 2,08 |
| 0,7 | 1,48 |
| 0,6 | 1,06 |
| 0,5 | 0,787 |
| 0,4 | 0,553 |
| 0,3 | 0,344 |
| 0,2 | 0,209 |
| 0,1 | 0,128 |
| 0,05 | 0,093 |
| 0,02 | 0,064 |
| 0,01 | 0,05 |



□ Crues

Les crues peuvent être très importantes proportionnellement à la taille réduite du bassin versant. La série des QIX, ou débits instantanés de crue prévus, n'a pas été calculée, mais la série des QJ l'a bien été (Tableau 9).

Tableau 9 : Débits de crue du Trévezel à Trèves (Source Banque Hydro, 1925-1963)

| Fréquence | QJ (m ³ /s) |
|----------------|------------------------|
| Biennale | 30.00 [26.00;35.00] |
| Quinquennale | 45.00 [40.00;55.00] |
| Décennale | 55.00 [48.00;68.00] |
| Vicennale | 64.00 [56.00;82.00] |
| Cinquantennale | 77.00 [66.00;99.00] |
| Centennale | Non calculé |

Le Trévezel est une rivière très abondante, alimentée par les précipitations cévenoles parfois impressionnantes. La lame d'eau écoulée dans son bassin versant est de 902 millimètres annuellement, ce qui est très élevé, près de trois fois supérieur à la moyenne d'ensemble de la France (320 millimètres), mais aussi largement supérieur à la moyenne du bassin du Tarn (478 millimètres) et de la Garonne (384 millimètres). Le débit spécifique de la rivière (ou Qsp) atteint de ce fait le chiffre très solide de 28,5 litres par seconde et par km² de bassin.

A.V.3 Objectifs de qualité et état des eaux

- *Annexe 1 : Qualité des eaux à la station « Le Trévezel à Camprieu »*
- *Annexe 2 : Qualité des eaux à la station « Le Trévezel à Lamuéjols »*

Le fossé dans lequel s'effectuera le rejet de la future station d'épuration n'est pas identifié comme étant une masse d'eau au titre du SDAGE Adour-Garonne 2010-2015. Aucun objectif de qualité ne lui est assigné.

En revanche, le SDAGE Adour-Garonne 2010-2015 fixe les **objectifs d'état pour le Trévezel**. Ceux-ci sont présentés dans le Tableau 10. Le Trévezel fait l'objet d'un **objectif d'atteinte du bon état écologique comme chimique pour 2015**.

Tableau 10 : Objectifs d'état du Trévezel (Source : Agence de l'Eau Adour-Garonne)

| Code | Nom de la masse d'eau et du secteur | Objectif d'état écologique Etat et échéance | Objectif chimique Etat et échéance | Objectif global de bon état Echéance | Justification ou précision |
|---------|--|--|---------------------------------------|---|----------------------------|
| FRFR355 | Le Trévezel de sa source au confluent du Bonheur | Bon état 2015 | Bon état 2015 | 2015 | / |

Le département du Gard suit la **qualité de l'eau du Trévezel 2,5 km en amont de sa confluence avec le fossé dans lequel s'effectuera le rejet de la station d'épuration de saint-Sauveur-Camprieu. En 2009, les eaux sont de bonne à très bonne qualité (Annexe 1).**

Le Trévezel est également suivi 4 km en aval de sa confluence avec le fossé dans lequel s'effectuera le rejet de la station d'épuration de saint-Sauveur-Camprieu et en amont immédiat de la confluence du Trévezel et du Bramabiau. Les eaux sont également de bonne à très bonne qualité en 2009 (Annexe 2).

A.V.4 Intérêt biologique

Le fossé dans lequel s'effectuera le rejet de la future station d'épuration n'a qu'une fonction de drainage des eaux pluviales. Il ne présente aucun intérêt en tant que milieu aquatique ou zone humide.

Le Trévezel, cours d'eau classé en première catégorie piscicole, est caractérisé par des espèces repères appartenant à la famille des salmonidés comme la truite.

A.V.5 Usages des eaux superficielles

Le fossé dans lequel s'effectuera le rejet de la future station d'épuration ne fait l'objet d'aucun usage hormis sa vocation de drainage des eaux pluviales.

Concernant le Trévezel, le **premier site de baignade** dénommé « La Pensière de Trèves » est **situé à Trèves une quinzaine de km en aval hydrographique du rejet de la future station d'épuration**. La qualité de ce site de baignade était moyenne en 2007, 2009 et 2010 et bonne en 2008. Cette qualité de l'eau s'explique essentiellement par les rejets diffus pluviaux sur la commune de Trèves.

La topographie très marquée au niveau de la confluence Trévezel/fossé récepteur des eaux traitées ainsi que la morphologie et une hauteur d'eau trop faible dans la rivière ne permettent pas la baignade libre dans le Trévezel.

Le Trévezel fait l'objet d'un usage pour l'alimentation en eau potable. Le **premier captage au fil de l'eau** en aval hydrographique du rejet de la station d'épuration est localisé à l'amont immédiat de la confluence du Trévezel avec le Bramabiau à 5 km en aval du rejet de la future station d'épuration. Il s'agit de la prise d'eau du Roquet qui alimente la commune de Lanuéjols au moyen de la station de pompage de la Mouline. A ce niveau, l'eau captée subit un traitement au chlore gazeux, une floculation ainsi qu'une filtration.

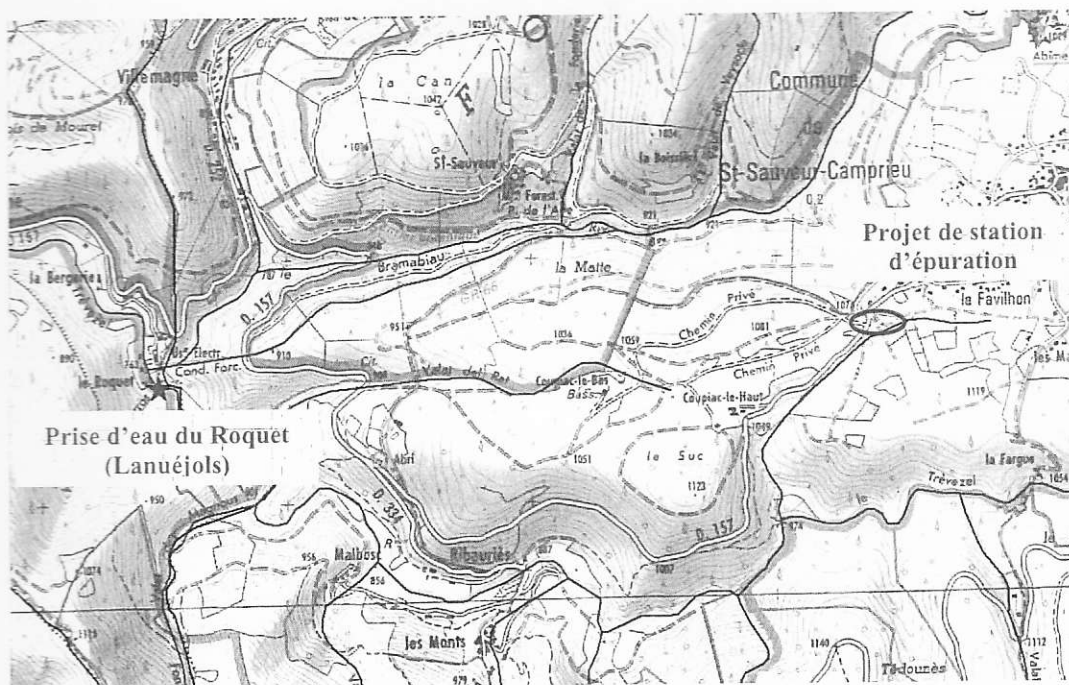


Illustration 26 : Prise d'eau du Roquet à Lanuéjols (Source : ARS Gard)

Le premier site de canyoning est localisé à Trèves une quinzaine de km en aval hydrographique du rejet de la future station d'épuration.

La pêche n'est pas pratiquée sur le Trévezel en aval de sa confluence avec le fossé de rejet.

A.V.6 Inondabilité du secteur

La commune de Saint-Sauveur-Camprieu ne dispose pas de Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI).

La référence sur le secteur est donc l'Atlas hydrogéomorphologique des Zones Inondables du bassin versant du Tarn (diffusion le 1^{er} mars 2006). Ce document n'a pas de valeur réglementaire et ne peut donc en aucun cas être opposable aux tiers comme documents juridiques. Il rassemble l'information existante et disponible à un moment donné.

D'après l'atlas des zones inondables, la parcelle désignée pour accueillir la future installation n'est pas située en zone inondable (Illustration 27). La topographie relevée sur place permet de le confirmer, au vu du dénivelé important constaté entre la parcelle et le Trévezel en contrebas.

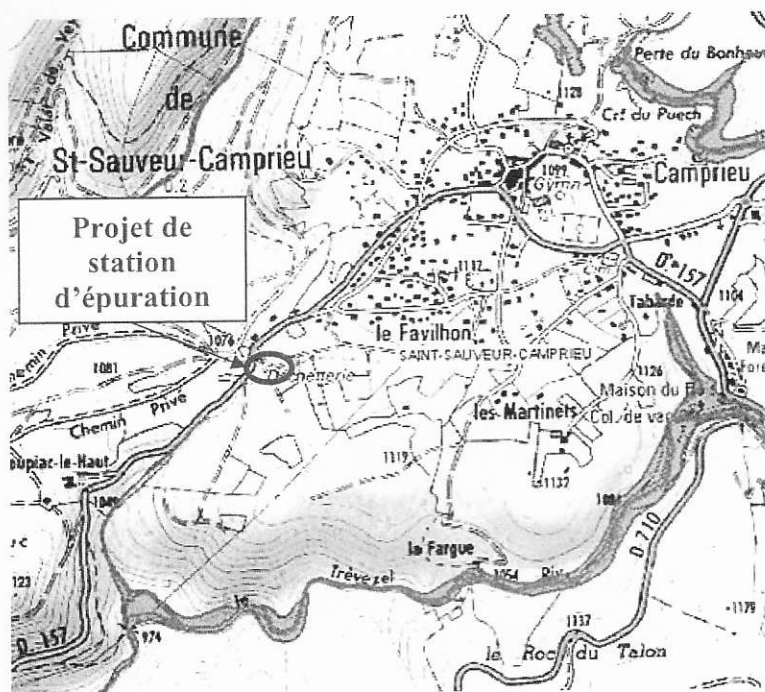


Illustration 27 : Zone inondable hydrogéomorphologique sur la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Source : Atlas des Zones inondables)

A.VI CARACTERISATION DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT EXISTANT

➤ Cf. Pièce 2 : Mémoire explicatif du projet

La commune de Saint-Sauveur-Camprieu dispose d'un réseau unitaire gravitaire vétuste (ø150 et ø200 mm en amiante ciment datant des années 50) d'environ 1,7 km qui collecte les eaux usées et les eaux pluviales par l'intermédiaire de deux tronçons

- Le tronçon du village représentant 90 à 100 logements (dont l'Hôtel « L'auberge du Bonheur » comprenant 16 chambres). Sans épuration autre qu'un simple prétraitement sommaire par fosses septiques pour certaines habitations, les effluents sont rejetés dans un aven, en relation directe avec un réseau karstique d'importance et la rivière souterraine de Bramabiau. L'aven naturel est situé en contrebas de la mairie, au lieu dit « Le Cros » ;
- Le secteur des Poujadettes représentant une vingtaine de maisons et l'école communale. Celui-ci aboutit dans une fosse toutes eaux de 10 m³ et un drain situé sous la voie communale avant de rejoindre le fossé pluvial voisin.